

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse	Fr. 2.50	6.—	10.—	20.—
Etranger	4.—	10.—	15.—	28.—

Sous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.
N° 101 de régime postal N° 64

LA LIBERTÉ

ANNONCES
Publicités
S.A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Les M-Flores
Fribourg

TAUX DES ANNONCES

1ère insertion	10 cent.	2ème	5 cent.	3ème	3 cent.	4ème	2 cent.	5ème	1 cent.
10 jours	80	40	25	15	10	5	3	2	1
15 jours	120	60	35	20	15	8	5	3	2
1 mois	200	100	60	35	25	15	10	5	3
3 mois	500	250	150	80	50	30	20	10	5
6 mois	1000	500	300	150	100	50	30	15	10
1 an	1800	900	550	300	200	100	50	25	15

Journal politique, religieux, social

Nouvelles du jour

L'émir Faïçal est convoqué pour expliquer sa conduite politique en Syrie.

Les Anglais protestent qu'ils ne veulent en rien sur la situation qu'ils espèrent la France en Syrie et ils disent que le traité qu'ils ont passé avec le chérif de la Mecque, en 1915, pour l'engager à entrer en guerre contre la Turquie, ne contredit pas le moins du monde le traité de 1916 par lequel la France et l'Angleterre se partageaient leurs mandats dans le Levant. En réalité, si la France a à se plaindre de ce qu'elle passe en Syrie, ce serait parce que l'émir Faïçal, fils du chérif de la Mecque, a organisé un mouvement gallophobe.

L'émir Faïçal, mandé par le gouvernement anglais, pour être entendu à Paris et à Londres, a débarqué hier à Marseille, et ses explications vont commencer à la conférence de la paix. C'est à ses dépens que le léger nuage planant sur les relations franco-anglaises disparaîtra.

L'heure de la revanche semble avoir sonné en Italie pour les amis de M. Giolitti. Un peu partout, ils reprennent le pouvoir et retrouvent leur influence. Les finances de l'Etat sont déjà entre leurs mains; le ministre du Trésor, M. Schanzer, est un fervent partisan de M. Giolitti; on peut en dire autant du ministre des finances, M. Tedesco. C'est encore un pur giolittien, M. Bertolini, qui doit représenter l'Italie à Paris dans la commission des réparations, une des plus importantes entre celles qui devront fonctionner après la conclusion des traités de paix.

Il semble que M. Nitti veuille de plus en plus gouverner avec les partisans de M. Giolitti. Il prévoit, sans doute, que le retard de Dronero n'a guère de chances de remonter au pouvoir. M. Giolitti est vieux, et l'Italie est sortie victorieuse d'une guerre dont il n'avait pas voulu. Aussi, M. Nitti cherche-t-il à grouper autour de sa personne les nombreux amis de M. Giolitti, qui sont, d'ailleurs, pour la plupart, ses amis personnels.

Le *Corriere della Sera* s'inquiète de ces faveurs accordées, dit-il, à ceux qui n'ont pas voulu la guerre, qui n'ont pas cru à la victoire et n'y ont pas collaboré. Il s'étonne du choix de M. Bertolini, qui a été un des ennemis de la guerre les plus déclarés et les plus obstinés. Il reproche à M. Nitti d'avoir sacrifié des préfets et des fonctionnaires publics à la vengeance des giolittiens; il se lamente de l'intracisme que M. Nitti inflige à ceux qui furent partisans de l'intervention de l'Italie dans la guerre européenne. C'est là, conclut-il, un spectacle qui fait concevoir les plus grandes inquiétudes pour les prochaines élections.

L'alarme est grande, en effet, dans le vieux parti libéral historique, dont le *Corriere* est l'organe autorisé. Il craint de se voir balayer par la grande consultation populaire. L'opinion publique ne paraît pas favorable à la bourgeoisie libérale qui a présidé jusqu'ici aux destinées de l'Italie.

On se souvient que, aussitôt après l'ouverture des hostilités, en 1914, les députés alsaciens Blumenthal (libéral) et Welterlé avaient passé la frontière pour se mettre ouvertement au service de la France. Tant que la balance semblait pencher du côté de l'Allemagne, ils firent, comme une paire de bons amis, une ardente propagande en faveur de la France. M. Blumenthal se rendit même en Amérique pour gagner à la cause française les Allemands des Etats-Unis. Pendant son absence, le sort des armes se décida, et l'Alsace-Lorraine fut retour à la France. Lorsqu'il retourna, M. l'abbé Welterlé avait tout seul la confiance des Alsaciens.

Les généraux français avaient compris qu'ils devaient s'unir avec le clergé catholique pour pouvoir gouverner le pays sans embarras, et le gouvernement français lui-même dut se soumettre à cette alliance du clergé et des chefs militaires pour ne pas porter ombrage à l'esprit d'indépendance des nouveaux Français. M. Millerand ancien socialiste, nommé commissaire pour l'Alsace-Lorraine, dut suivre la même politique et

Au Conseil national

Le service sanitaire de l'armée
Berne, 17 septembre.

Le Conseil national a terminé, ce matin, le débat sur les questions de l'épidémie de grippe et du service sanitaire de l'armée. Après M. Studer, socialiste, qui a insisté sur le retard funeste apporté aux mesures prises pour combattre la grippe, MM. Dancourt et Evéquez ont interprété avec vivacité les sentiments de leurs électeurs catholiques. Le député jurassien, qui se documente toujours largement, a fait le tableau de l'insuffisance complète du service sanitaire dans les régions timorphes de la zone de guerre, et le député valaisan s'est élevé vivement contre les tendances de laisser finir en queue de poisson la formidable enquête accomplie. Les coupables doivent être poursuivis. M. Evéquez décrit les détails de la marche forcée imposée aux troupes valaisannes d'Aigle à Fribourg, à travers la région de Château d'EX infectée par l'épidémie. Les populations fribourgeoises sont témoins de l'état déplorable dans lequel leurs confédérés valaisans sont arrivés à Fribourg, où ils ont trouvé, de la part des autorités et de la population, un accueil fraternel. Une compagnie cantonnée à Villeret a subi, d'autre part, des traitements si brutaux que, lorsque la grippe est survenue, toute force de résistance faisait défaut à la troupe. Le divisionnaire avait-il connaissance de ces faits? M. Evéquez proteste hautement contre l'incurie dont la troupe valaisanne a été victime.

M. Graber est venu apporter dans le débat l'appât de ses critiques; par contre, M. Straumann, médecin-colonel, a fait retomber toutes les responsabilités sur les circonstances malheureuses. M. le conseiller fédéral Decoppet avait une tâche ingrate. Aussi s'est-il abstenu de rechercher des responsabilités. Il s'est borné à dégager son département, en constatant que tout a été fait pour éclaircir la question et que le Conseil fédéral n'a jamais refusé les crédits demandés pour le service sanitaire.

Le chef du Département militaire ayant cru devoir décliner les reproches formulés par M. Evéquez, le député valaisan a répliqué vigoureusement, en prenant acte du fait que M. Decoppet veut couvrir tout le monde et estime que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes; cette attitude du chef du Département engage M. Evéquez à répéter sa protestation indignée contre les coupables. M. Musy a profité de l'occasion pour faire remarquer que les médecins n'ont pas, à l'armée, la situation qui leur revient dans leur domaine.

La conclusion du débat devait-elle s'arrêter aux réflexions débonnaires de la commission des pleins pouvoirs? Les socialistes ont cherché à amener la Chambre à émettre un blâme formel contre les principaux responsables, qui sont, à leurs yeux, le général, le chef de l'état-major, le médecin de l'armée et le chef actuel du Département militaire. Cette proposition a été écartée par 76 voix contre 14. Comme M. Evéquez l'a fait remarquer, il n'était pas juste de limiter les responsabilités de cette façon. Par contre, une proposition de M. Dancourt disant que la Chambre déplore que les mesures nécessaires pour la protection de la troupe n'aient pas été prises ne paraît point du tout exagérée comme conclusion à tout le bruit fait depuis plus d'une année autour du service sanitaire. Cependant, par 56 voix contre 41 (il y a eu de nombreuses abstentions), la majorité radicale a repoussé aussi la proposition Dancourt. C'est peu habile et assez piteux.

La saisie infructueuse

Depuis plus de deux ans, les deux Chambres se renvoient continuellement le projet de loi supprimant les conséquences de droit public de la saisie infructueuse. Le Conseil des Etats se refuse catégoriquement à approuver cette ingérence de la législation fédérale dans un domaine réservé à la souveraineté des cantons. Il a cependant essayé de frayer la voie à une entente en statuant que les cantons ne pourront subir les conséquences de droit public que pour quatre ans au maximum et cela seulement pour les cas où l'autorité judiciaire aura constaté que le débiteur doit sa déconfiture à sa propre faute.

Suivant la majorité de sa commission, le Conseil national s'est refusé, une fois de plus, à un compromis, et, par 38 voix contre 23, il a maintenu la suppression pure et simple des conséquences de droit public. Toutefois, sur la demande de M. Speiser, une proposition de déclarer ce vote définitif a été écartée, par 39 voix contre 26.

Le chiffre des votants démontre que la plupart des députés ne participent guère aux délibérations. Pour le reste de l'ordre du jour, le malheur n'était pas grand.

Motions

Après avoir octroyé la garantie fédérale aux constitutions révisées de Gâtis et Soleure, la Chambre a abordé encore deux motions. La

motion de M. Obrecht, qui demande que, dans l'administration fédérale, soit créée une organisation permanente pour l'exécution rationnelle des œuvres en faveur du soldat, a été acceptée sans débat par le Conseil fédéral et le Conseil national.

Quant à la motion de M. Roehaix, elle est plus originale. Le député radical de Genève demande l'abrogation de la loi actuelle sur l'organisation militaire et veut lui substituer seulement les dispositions strictement nécessaires pour assurer l'application de l'article 2 de la Constitution, c'est-à-dire la sécurité et l'indépendance du pays.

La motion date déjà de l'année passée, mais le rapport du général sur la mobilisation est arrivé juste à point pour fournir au motionnaire le plus gros argument en faveur de sa thèse. Le général déclarant en toutes lettres que notre armée aurait été tout à fait insuffisante pour protéger la Suisse contre l'invasion, M. Roehaix en conclut que l'armée peut donc être supprimée comme inutile et que les millions peuvent être économisés. Le service militaire obligatoire doit être remplacé par la garde civique et une police.

M. Roehaix s'est longuement occupé des avantages de son rêve utopiste. Il n'a guère été étonné que M. Decoppet, au nom du Conseil fédéral, se soit prononcé contre la motion, qui ne tient aucun compte des réalités et qui, hors de saison, devance les événements. La suite du débat a été renvoyée à une prochaine séance.

AU CONSEIL DES ÉTATS

Notre ménage intérieur

Berne, 17 septembre.

Les débats du Conseil des Etats sur la gestion se sont poursuivis hier et aujourd'hui avec tout le sérieux et la pondération qui appartiennent à cette Chambre sénatoriale. Mais il faut reconnaître que l'intérêt est ailleurs. On regarde du côté du Conseil national, où va se livrer la bataille qui décidera de l'entrée de la Suisse dans la Société des nations. Un fort courant se dessine, en ce moment, pour l'ajournement de la discussion. On voudrait laisser rider ce caïque par le Conseil national qui sortira des élections du 26 octobre. Jusque-là, croit-on, la situation sera mieux éclaircie et l'on saura si les grandes puissances alliées et associées obtiennent la ratification du Pacte par leur parlement.

L'ajournement est recommandé même par des partisans résolus de l'accession, ce qui enlève à cette motion d'ordre toute tendance hostile. L'assemblée de la droite, en particulier, bien que disposée en grande majorité à voter pour l'adhésion de la Suisse au pacte de la Société des nations, a autorisé ses membres, cas échéant, à appuyer l'ajournement, dans la pensée que ce retard ne compromettra rien et que la Suisse pourra notifier sa décision, en temps utile, aux puissances signataires, de manière à ne pas perdre le bénéfice qui s'attache à la qualité de membre originaire de la Ligue.

Quant au Conseil des Etats, il attend patiemment que la question lui soit posée. Il ne peut intervenir ni sur le fond, ni sur l'ajournement, tant que le Conseil national ne se sera pas prononcé.

Jusque-là, nous entendons M. Winiger nous parler de la convention du Gothard et de sa révision prochaine. Le député de Lucerne a soin, toutefois, de ne pas négliger les intérêts de nos confédérés tessinois, qui ont besoin d'une réduction des taxes de montagne, sur la ligne du Gothard, pour le trafic interne. Cela vaut à M. Winiger la chaude approbation de M. Soldini, qui montre combien l'agriculture et le commerce du Tessin sont intéressés à l'abaissement des tarifs du Gothard. Le chef du Département des chemins de fer, M. Haab, voudrait bien aussi adjoindre pour le Tessin les suppléments de taxes de montagne, mais sans compromettre trop les finances des C. F. F. et de manière à ce que le trafic international ne puisse pas bénéficier des faveurs accordées au trafic interne.

Le rapport de M. Winiger sur l'administration des postes et télégraphes donne lieu également à des échanges de vues sur diverses questions qui intéressent le public payant. M. Simon, toujours attentif à signaler les abus administratifs, se plaint de l'excessive lenteur dans la transmission des télégrammes. Il cite un cas où un télégramme est arrivé neuf heures après une lettre qui apportait le même message. M. Wettstein, de son côté, nous parle des lenteurs du service téléphonique à Zurich. Dans un cas très pressant, où il s'agissait de poursuivre un délit, la police zurichoise a dû attendre trois heures la communication téléphonique.

M. Legler, lui, se plaint d'autre chose. Le tandemmann glaronnais signale les allures révolutionnaires d'une partie du personnel postal et une certaine pléthore dans le corps administratif.

M. Haab a fort affaire de répondre à toutes ces observations. Les inconvénients dénoncés sont en grande partie déjà corrigés. Ils étaient

une conséquence de la situation anormale créée par la guerre. Malgré l'événement des taxes, le public se sert de plus en plus du téléphone, du télégraphe et de la poste. La construction de nouvelles lignes téléphoniques n'a pu marcher de pair avec le développement du trafic. Si la poste occupe un nombreux personnel, c'est encore en raison de circonstances exceptionnelles que nous avons traversées. Pendant la mobilisation, l'administration a dû engager des employés surnuméraires pour remplacer les employés mobilisés. Ce nouveau personnel n'a pu ensuite être renvoyé subitement; on aurait augmenté par là le nombre des chômeurs. Mais l'équilibre se rétablit peu à peu. Il ne faut pas oublier non plus que nous avons un bureau de poste pour 900 habitants, alors que la France n'en a qu'un par 4000 âmes, la Belgique un pour 2000, etc. Quant aux employés se livrant à des menées subversives, nous sommes décidés à ne pas les tolérer plus longtemps.

Le rapport du général Wille

Le rapport du général Wille sur la mobilisation vient d'être transmis aux Chambres fédérales. C'est un volume de 664 pages in-quarto, dont la traduction française est détestable, dit la *Revue*.

Le *Compte rendu du général U. Wille à l'Assemblée fédérale sur le service actif de 1914 à 1918* — c'est le titre officiel de l'ouvrage — est l'œuvre du général et du chef de l'état-major général. La *Revue* déclare qu'il a été adressé directement à la chancellerie fédérale, sans que le Conseil fédéral ou le Département militaire en aient eu connaissance.

Le compte rendu proprement dit du général remplit 120 pages, dont les matières sont groupées comme suit : 1° la tâche du général; 2° la mobilisation; 3° l'esprit dans l'armée; 4° l'instruction et la discipline; 5° l'instruction de combat; 6° notre instruction future; 7° l'organisation de l'armée.

Nous n'entrerons pas dans le détail de ces chapitres, dont certains passages soulèveront de vives critiques. Il en sera de même du rapport du chef de l'état-major, qui groupe en 444 pages toutes les mesures prises dès la fin de juillet 1914, avec l'indication des concentrations militaires, les fluctuations dans les effectifs, les changements survenus dans l'organisation de l'armée et dans l'instruction, enfin l'activité proprement dite de l'état-major de l'armée.

A la mémoire de M. Feigenwinter

Un service funèbre a eu lieu hier matin, mercredi, à l'église de la Trinité, à Berne, pour le repos de l'âme de M. le conseiller national Feigenwinter. Le Conseil fédéral y était représenté par M. Motta, vice-président. On y remarquait, en outre, de nombreux membres de l'Assemblée fédérale, le comité central de la société des étudiants suisses et une foule de fidèles de la paroisse catholique de la ville fédérale. Après la messe, célébrée par Mgr Nirkist, le cercueil a été conduit à la gare pour être transporté à Bâle, où les funérailles ont dû avoir lieu ce matin.

Les incidents de Flume

Laibach, 17 septembre.

Toutes les communications entre Flume et Susak ont été interrompues et les « Hardis » ont occupé la Rietchna (Fiumara), qui sépare les deux localités. Malgré cela, les autorités serbes se maintiennent toujours à Susak. Quant aux Français et aux Anglais qui séjournent à Flume, ils sont barricadés en prévision d'un coup de main possible contre eux.

Les magasins yougo-slaves de la ville sont protégés par des mitrailleuses. Une foule nombreuse, composée de soldats matins et d'italianisants de Flume, a encerclé partout les drapeaux alliés.

Rome, 17 septembre.

Lorsque le vice-amiral Casanovva se rendit d'un navire de guerre à Fiume pour tenter une réconciliation et éviter des incidents, il fut retenu prisonnier.

Selon une communication de la *Tribuna*, d'Annunzio a fait arrêter le général Pettilunga, le commandant de Fiume, parce qu'il ne l'a pas informé de l'arrivée du général Robitani.

Londres, 17 septembre.

(Havas.) — L'agence Reuter publie l'information suivante selon les dernières nouvelles reçues à Londres :

Les insurgés de Fiume continuent à être les maîtres de la ville. La mission militaire britannique a quitté Fiume. Toutes les informations au sujet de la situation émanent donc des milieux officiels de Rome.

L'agence Reuter croit savoir que les autorités italiennes ont l'intention de mettre la ville en état de blocus pour affamer les insurgés.

Au Conseil des Alliés

L'Entente et les Russes
Paris, 17 septembre.
L'Echo de Paris dément que le Conseil suprême ait décidé...

Le traité de paix bulgare
Paris, 17 septembre.
(Havas). — Le Conseil suprême, sous la présidence de M. Clémenceau...

Belgique et Luxembourg
Luxembourg, 17 septembre.
(Havas). — Le ministre d'Etat a lu à la Chambre...

Dans l'Allemagne occupée
Francfort, 17 septembre.
(Gazette de Francfort). — Mercredi matin, à 9 heures...

Un croiseur allemand
Berlin, 17 septembre.
D'après une information de Kiel à la Gazette de Berlin...

Contre la fuite des capitaux
Berlin, 17 septembre.
(Wallf). — D'après les dispositions d'exécution...

Monténégrins contre Serbes
Berlin, 17 septembre.
Le soulèvement au Monténégro contre les troupes serbes...

L'AFFAIRE JUDET
Mme BOSSARD CONTINUE
Interviewée par le Matin, Mme Bossard a précisé et aggravé...

IL MANQUAIT GUSTAVE TÉRY
Dans l'Action Française, Daudet poursuit sa campagne et ses violentes attaques contre Paul Meunier...

M. PAUL MEUNIER
Voici au surplus les déclarations de M. Paul Meunier à un rédacteur du Matin :

J'ai été présenté à Mme Bossard par une personne amie de sa famille, au cours d'un voyage...

Mais je connais parfaitement l'origine et la cause de cette infamante manœuvre.

« Depuis deux ans passés, on a tout mis en œuvre pour entraver ou arrêter mon action politique... »

Mais je n'ai jamais eu de contacts avec ce personnage, ni de contacts par correspondance.

Mais je n'ai jamais eu de contacts avec ce personnage, ni de contacts par correspondance.

Mais je n'ai jamais eu de contacts avec ce personnage, ni de contacts par correspondance.

Mais je n'ai jamais eu de contacts avec ce personnage, ni de contacts par correspondance.

Nouvelles diverses

M. Lloyd George est de retour à Londres. — La Chine a publié, le 16 septembre, un décret rétablissant l'état de paix avec l'Allemagne et l'Autriche.

— Le Simplissimus, le journal humoristique, mais impie et pornographique, de Munich, a été interdit par les autorités anglaises...

— Plusieurs journaux allemands désignent M. George Mac Ameny, directeur du New-York Times...

— L'émir Faïçal est arrivé hier à Marseille venant de Syrie et il est reparti, hier soir, à 6 heures pour Paris.

Il paraît qu'il y a, comme chez les mendicants, une sorte de franc-maçonnerie dans le personnel des hôtels.

— On dit qu'un voyageur quitte une localité pour aller dans une autre, on appose sur ses malles des étiquettes-réclamés.

— On dit qu'un voyageur quitte une localité pour aller dans une autre, on appose sur ses malles des étiquettes-réclamés.

— On dit qu'un voyageur quitte une localité pour aller dans une autre, on appose sur ses malles des étiquettes-réclamés.

— On dit qu'un voyageur quitte une localité pour aller dans une autre, on appose sur ses malles des étiquettes-réclamés.

— On dit qu'un voyageur quitte une localité pour aller dans une autre, on appose sur ses malles des étiquettes-réclamés.

— On dit qu'un voyageur quitte une localité pour aller dans une autre, on appose sur ses malles des étiquettes-réclamés.

— On dit qu'un voyageur quitte une localité pour aller dans une autre, on appose sur ses malles des étiquettes-réclamés.

— On dit qu'un voyageur quitte une localité pour aller dans une autre, on appose sur ses malles des étiquettes-réclamés.

— On dit qu'un voyageur quitte une localité pour aller dans une autre, on appose sur ses malles des étiquettes-réclamés.

— On dit qu'un voyageur quitte une localité pour aller dans une autre, on appose sur ses malles des étiquettes-réclamés.

— On dit qu'un voyageur quitte une localité pour aller dans une autre, on appose sur ses malles des étiquettes-réclamés.

— On dit qu'un voyageur quitte une localité pour aller dans une autre, on appose sur ses malles des étiquettes-réclamés.

Banque nationale

La Banque nationale suisse boucle ses comptes de 1918 par un solde passif de 276,000 fr.

Un accord avec la Roumanie
La séance de la veille d'une mission économique suisse en Roumanie, un accord commercial a été conclu entre la Roumanie et la Suisse.

Le plébiscite socialiste
La votation générale du parti socialiste sur la question de l'entrée dans la troisième Internationale est terminée...

A la police des étrangers
M. Charles Nohaus, rédacteur au Démocrate de Delémont, a été appelé à la direction du bureau de la police des étrangers, à Berne.

Chemin de fer du Niesen
Cette entreprise ferroviaire fait de bonnes affaires, cette année-ci. Pendant les trois d'août, le chemin de fer du Niesen a transporté 11,610 personnes...

L'assemblée de la Nouvelle Société helvétique à Soleure
Soleure, 15 septembre.
Jeunes, vieux, gens d'âge mûr, compatriotes représentant les différents pays...

L'assemblée de la Nouvelle Société helvétique à Soleure

L'assemblée de la Nouvelle Société helvétique à Soleure

L'assemblée de la Nouvelle Société helvétique à Soleure

L'assemblée de la Nouvelle Société helvétique à Soleure

L'assemblée de la Nouvelle Société helvétique à Soleure

L'assemblée de la Nouvelle Société helvétique à Soleure

L'assemblée de la Nouvelle Société helvétique à Soleure

L'assemblée de la Nouvelle Société helvétique à Soleure

L'assemblée de la Nouvelle Société helvétique à Soleure

L'assemblée de la Nouvelle Société helvétique à Soleure

L'assemblée de la Nouvelle Société helvétique à Soleure

Les juristes suisses à Genève

Geneve, 16 septembre.
J'avais interrompu mon compte rendu d'hier au lunch du parc des Eaux-Vives. Ce diner fut suivi d'une charmante excursion par voie d'eau à Coppet...

Après la réception de plusieurs membres, la parole fut donnée à M. le professeur Ernest Delacour, citoyen genevois, ancien professeur de droit pénal à Berlin et à Francfort...

Après la réception de plusieurs membres, la parole fut donnée à M. le professeur Ernest Delacour, citoyen genevois, ancien professeur de droit pénal à Berlin et à Francfort...

Après la réception de plusieurs membres, la parole fut donnée à M. le professeur Ernest Delacour, citoyen genevois, ancien professeur de droit pénal à Berlin et à Francfort...

Après la réception de plusieurs membres, la parole fut donnée à M. le professeur Ernest Delacour, citoyen genevois, ancien professeur de droit pénal à Berlin et à Francfort...

Après la réception de plusieurs membres, la parole fut donnée à M. le professeur Ernest Delacour, citoyen genevois, ancien professeur de droit pénal à Berlin et à Francfort...

Après la réception de plusieurs membres, la parole fut donnée à M. le professeur Ernest Delacour, citoyen genevois, ancien professeur de droit pénal à Berlin et à Francfort...

Après la réception de plusieurs membres, la parole fut donnée à M. le professeur Ernest Delacour, citoyen genevois, ancien professeur de droit pénal à Berlin et à Francfort...

Après la réception de plusieurs membres, la parole fut donnée à M. le professeur Ernest Delacour, citoyen genevois, ancien professeur de droit pénal à Berlin et à Francfort...

Après la réception de plusieurs membres, la parole fut donnée à M. le professeur Ernest Delacour, citoyen genevois, ancien professeur de droit pénal à Berlin et à Francfort...

Après la réception de plusieurs membres, la parole fut donnée à M. le professeur Ernest Delacour, citoyen genevois, ancien professeur de droit pénal à Berlin et à Francfort...

Après la réception de plusieurs membres, la parole fut donnée à M. le professeur Ernest Delacour, citoyen genevois, ancien professeur de droit pénal à Berlin et à Francfort...

Après la réception de plusieurs membres, la parole fut donnée à M. le professeur Ernest Delacour, citoyen genevois, ancien professeur de droit pénal à Berlin et à Francfort...

Après la réception de plusieurs membres, la parole fut donnée à M. le professeur Ernest Delacour, citoyen genevois, ancien professeur de droit pénal à Berlin et à Francfort...

Après la réception de plusieurs membres, la parole fut donnée à M. le professeur Ernest Delacour, citoyen genevois, ancien professeur de droit pénal à Berlin et à Francfort...

Après la réception de plusieurs membres, la parole fut donnée à M. le professeur Ernest Delacour, citoyen genevois, ancien professeur de droit pénal à Berlin et à Francfort...

Après la réception de plusieurs membres, la parole fut donnée à M. le professeur Ernest Delacour, citoyen genevois, ancien professeur de droit pénal à Berlin et à Francfort...

LA VIE ECONOMIQUE

Le marché des cuirs et des chaussures
Le 10 juillet dernier ont été abolis les prix maxima pour certains cuirs. Mais, sous l'influence du marché étranger, ces peaux et ces cuirs ont subi depuis lors une hausse considérable...

La pénurie de logements à Berne
Cinquante-sept familles de la ville de Berne seront sans logement le 1er novembre. La ville est obligée d'installer des appartements dans les maisons d'école.

La baisse du prix des vins
Il faut s'attendre, pour cet automne, à une baisse sensible dans les prix des vins. Des achats de « fendant » valaisans ont été faits dernièrement, à destination de l'étranger, pour 1 fr. 25 et 1 fr. 35 le litre.

Contre le complet cher
Le drap qui sert à la confection des vêtements ayant atteint, à Paris, des prix démesurés, le Parlement de la Seine, mis en éveil par le service des fraudes, est allé dans un grand magasin pour vérifier le prix de vente des étoffes...

Outre que les commerçants peu scrupuleux peuvent s'attendre à rendre des comptes à la justice, ils vont avoir à ouvrir l'œil sur le ministre de la reconstitution industrielle. M. Loucheur promet aujourd'hui le complet national à 110 francs.

On voit que M. Loucheur, quand il s'occupe du vêtement, sait aussi prendre ses mesures. La spéculation immobilière à Genève

La maison Dimier, rue du Rhône, à Genève, acquise vers 1860 au prix de 180,000 francs et revendue en 1890 pour 350,000 francs, vient d'être achetée par une banque anglaise pour 1,950,000 francs, soit à 5800 francs le mètre carré.

Le Glossaire des patois
La Commission philologique du Glossaire des patois de la Suisse romande s'est réunie samedi, à Saint-Blaise, sous la présidence de M. Piaget.

Incendie d'un palais à Naples
Les journaux de Rome apprennent de Naples que, mercredi matin, vers cinq heures, un incendie a éclaté à Naples, au « Castel Nuovo », monument datant du 13ème siècle.

Accident aérien mortel
A l'aérodrome Maltesa de Gènes, un grave accident d'avion s'est produit. Un triplan a exécuté pendant un atterrissage trop violent et a été détruit.

Co n'était pas un attentat
On se souvient de la course folle de ce train de ballast du Lobschberg, dont la locomotive fut complètement détruite.

Écrasé sous un mur
En démolissant un hangar, rue de la Synagogue, à Genève, M. Louis Gevet, veudois, 54 ans, a été écrasé par un mur qui s'est brusquement écroulé.

Les armes à feu
Près de la douane de Schaff, dans le voisinage de Thayngen (Schaffhouse), un gendarme de l'armée, nommé Rickemann, expliquait au garde-frontière Burki le manèment d'un pistolet-browning. Soudain, un coup partit et un projectile atteignit Burki si malheureusement que la mort fut instantanée.

Tués par la foudre
Un homme âgé de 60 ans, père de famille, a été tué par la foudre, à Sagens (Grisons). Au cours d'un violent orage, le fermier Samuel Bühler, 40 ans, a été foudroyé dans son chalet, au-dessus de Zweisimmen (Oberland bernois).

Sous une automobile
Hier soir, à Lausanne, un nommé Chappuis, pris de vin, s'est jeté sous une automobile et a été écrasé.

Calendrier
Vendredi 19 septembre
QUATRE-Temps, Jeanne
Saint-JANVIER et ses compagnons
martyrs

Calendrier
Vendredi 19 septembre
QUATRE-Temps, Jeanne
Saint-JANVIER et ses compagnons
martyrs

Calendrier
Vendredi 19 septembre
QUATRE-Temps, Jeanne
Saint-JANVIER et ses compagnons
martyrs

†
Les membres de l'Œuvre du B. P. Canisius ont la profonde douleur de faire part de la mort de leur vénéré père spirituel
Mgr Jean Ev. Kleiser
Chanoine de Notre-Dame
Protonotaire apostolique
Assistant apostolique de la ligue « Pro Pontifice Ecclesia »
Fondateur et directeur du Marienheim
Directeur des Congrégations allemandes à l'église de Notre-Dame
pieusement décédé le 17 septembre, dans sa 74^{ème} année, muni des sacrements de la sainte Eglise.
L'office de sépulture aura lieu à l'église de Saint-Nicolas et l'enterrement à l'église de Notre-Dame, vendredi 19 septembre.
Départ du Marienheim : Grand'rue, 58, à 9 1/2 heures.

†
Deutsche Männerkongregation der Liebfrauenkirche
Schmerzerfüllt teilen wir unsern Sodalaten mit, dass es Gott dem Allmächtigen gefallen hat, unsern langjährigen vielverdienenden Herrn Präses
Hochwürden Herrn Prälat Johannes Ev. Kleiser
in die ewige Heimat abzuführen.
Die Mitglieder sind gebeten zahlreich an der Beerdigung teilzunehmen und seiner im Gebete zu gedenken.
Der Vorstand der Männerkongregation.

†
Musique La Concordia
Nous avons le regret de faire part de décès de
Mgr Kleiser
membre honoraire
L'office d'enterrement aura lieu vendredi, 19 septembre, à 9 h. 1/2, à l'église de Notre-Dame.

AVIS
La Société des confiseurs de Fribourg, désireuses de passer dignement le jour fédéral de grâces et de prières, a décidé de fermer toute la journée, dimanche 21 septembre, les confiseries-pâtisseries de la ville.
6589

Vente ou location de terrain
Vendredi 26 septembre, à 2 h. de l'après-midi, à la piste communale de Matran, le soussigné exposera en vente ou en location, 15 poses de bon terrain et 2 poses de forêt.
L'exposant : Alexis Corpataux.
6588

OCCASION
A vendre pour transporter
tout de suite ou date à convenir, une grande construction en bois, de 18 mètres sur 16 de surface, toute en bonne charpente, couvert en tuelles du pays. Facilement démontable, à proximité de la gare. Elle pourrait servir de grand entrepôt, de grange et écurie, ou de chalet, etc.
Pour voir le bâtiment et les conditions, s'adresser au gérant du Syndicat agricole de la Grèye, à Bulle, chez lequel les soumissions doivent être déposées jusqu'au 30 septembre.

MOTOCYCLISTES
Pourquoi prendre des machines de 4 HP et plus quand la 2 HP Condor, 3 vitesses, vous rendra les mêmes services et vous coûtera la moitié moins d'entretien ?
Venez vous rendre compte de la construction et du rendement d'un motochassis « CONDOR » 3 vitesses et passez sans retard votre commande, aux agents exclusifs pour FRIBOURG
DALER Frères, vis-à-vis du Terminus
Toute la production étant prise d'avance, il est inutile de passer obtenir un motochassis pour le printemps prochain, sans avoir passé commande ferme dès maintenant.
6564-1146

Pensionnat & Externat Ste-Marie de MARTIGNY-VILLE
avec Ecole moyenne libre à 2 classes. Préparation aux écoles professionnelles et industrielles et à l'Ecole normale de Sion, aux multiples chemins de fer, bureau, banque, etc.
Reentrée des externes : mercredi 1^{er} octobre 1919, à 8 h. du matin ; rentrée des pensionnaires : mardi 30 septembre.
6566

D' BUMAN
a repris ses consultations.
6587-1151

ON DEMANDE une jeune fille
honnête et de bonne conduite, pour aider dans le ménage. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. Vie de famille.
Entrée le 1^{er} octobre.
A. Schmid, directeur, Seefeld, Thounne.

BANQUE de la place
demoiselles de bureau
Adressez les offres :
Caster postal 14,177,
Fribourg, jusqu'au 25 septembre 1919.

Compagnie d'assurance - Vie demande
sous-agents
Fortes commissions.
S'adres. s. P 6430 F à Publicitas S. A., Fribourg.
6538

Propriété toute neuve A VENDRE
32 hectares, affaire exceptionnelle, on peut y amener 25 grosses têtes de bétail, et l'on trouvera tout le nécessaire pour alimentation pendant un an. Entrée immédiate. — Ecrivez sous chiffres C 6773 X à Publicitas S. A., Genève, qui transmettra. — Prix : 215,000 fr. — (deux-cent-quinze-mille francs) le tout compris.
6568

A vendre
environ 700 briques de maçonnerie, 15 cm. sur 30 cm.
S'adresser sous P 6424 F à Publicitas S. A., Fribourg.
6570

Rruits du Valais
franco, colis 10 kg. 20 kg.
Pruvax Fr. 8. — 17 50
Tomates " 6. — 11,50
Dom. Claives, Charraz.
6579

TOMATES
Colis de 10 kg. 6 fr. — Pruvax 9 fr. franco.
Emile Felley, Saxon (Valais) P 2440 L-6:59

A VENDRE
tonneaux à fruits avec portelle de 200 litres.
S'adres. à la Brasserie de l'Épée, (marché au bétail, le samedi et jours de foire) FRI-BOURG. 6579

Raisins du Valais
19 fr. le colis de 10 kilos, 10 fr. le colis de 5 kilos, franco.
P. Thomas & C^o, Saxon (Valais). 6580

transports funèbres
A destination de tous pays
A. MURITH
Genève-Fribourg
Fabricque de ceroneils
Rue de l'Université
Téléphone 3.69
Couronnes mortuaires et fleurs
Rue de Lausanne, 43, 12, 1.14

Contre bonne récompense
ON DEMANDE A LOUER
pour tout de suite, un joli
APPARTEMENT
au centre de la ville de Fribourg, de 4 à 5 chambres.
S'adresser sous P 2045 B à Publicitas S. A., Bulle.
6577

Pêches pour confitures
Panier de 10 kg. 8 fr. 50 franco. — Morganti & C^o, Lugano. 6584


ON DEMANDE A ACHETER
un
projecteur américain
S'adresser sous P 6465 F à Publicitas S. A., Fribourg.
6577

Fours à pain de ménage
Patente Schenk
en fers ou Eternit sont sans pareils pour leur capacité de rendement et l'économie de combustible. Seul système de fours à pain qui, étant très bien garni, convient également au séchage des fruits et légumes.
Prix-courant illustré gratis et franco.

Joh. SCHENK, fabrique de fourneaux LANGNAU, Berne
Représentant : Schmid-Baur & C^o, commerce de fer, Fribourg

Chaussures Modernes S. A.
J. MARTY, gérant
Rue de Romont, 26 FRIBOURG Téléphone 539

La haute botte en noir et brun et les Souliers bracelets en vernis noir et chevreau noir et brun sont en magasin.



Garçon allemand
Agé de 14 ans, demande place chez un bon paysan catholique, pour apprendre la langue française.
S'adresser sous P 6434 F à Publicitas S. A., Fribourg.
6540

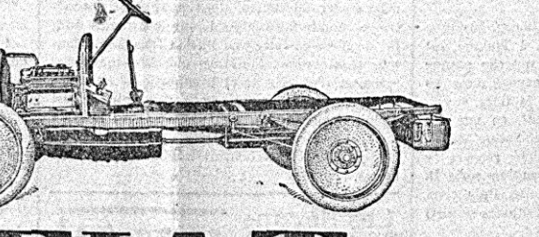
3 jolies occasions
PIANOS
Pleyel
Berdux
Ibach
3 premières marques
— PRIX MODÉRÉS —
S'adresser : mag. FÖTISCH, Vevey.

Les VÉLOS seront probablement encore plus chers au printemps prochain.
Profitez des prix de fin de saison chez
DALER Frères
vis-à-vis de l'Hôtel Terminus
Beau choix de bicyclettes de marques «CONDOR», «ALCYON» et autres.
Occasions. Accessoires. Réparations.
Encore une bonne moto-cyclette 2 HP, à 350 francs.

Ecole pratique de langues et de ménage
Villa St.-Charles à Vordermegggen (Lucerne)
Station climatique sur le lac des 4 cantons. Langues allemande, française, anglaise et italienne. Préparation aux examens de langues. Cours complets de cuisine, repassage, raccommodage, lingerie, couture, broderie etc. Sur demande, chambre séparée.
Une pension de famille fait partie de l'école. Madame la Directrice renseignera.

NOUVEAUTÉ à vendre
Piano-harmonium
le piano en noyer, est de construction tout à fait moderne ; l'harmonium possède 2 genouillères et 6 registres : harpe céleste, viola, diapason, mélodie, flûte, céleste. On peut jouer le piano seul, l'harmonium seul ou les deux ensemble.
6454
S'adresser au magasin Fötsch, à Vevey.

Chauffage central
Albert BLANC
La Prairie, 55, Pérolles
TRANSFORMATIONS RÉPARATIONS
Soudure autogène
Téléphones 5.77 5.77



FIAT
Camionnette 1000 et 1500 kg.

Type F 2. 15/20 HP 80x140 mm., 1000 kg., Châssis seul 13,200
» » » avec pont à ridelle, 14,500
siège 2 places, capote, phares, lanternes, cornes et outillage 500
Supplément pour bâche et cerceaux 23,600
Type 15 ter. 20/30 HP 100x140 mm., 1500 kg. Châssis seul 25,500
» » » At. pont, etc., comme ci-dessus 500
Supplément pour bâches et cerceaux

Ces prix s'entendent pour marchandise prise en usine à TURIN, payables en FRANCS SUISSES, au cours du change italien, sans engagements.
Agence exclusive pour les cantons de Vaud, Fribourg et Valais :

Un homme sérieux
bon travailleur, demande place pour n'importe quel travail bien rémunéré.
S'adresser sous P 6389 F à Publicitas S. A., Fribourg. 6486

BERNE
Pour le 1^{er} octobre ou plus tard, on demande

buraliste
Connaissance parfaite de la machine à écrire. Notions de comptabilité et de la langue allemande. Offres et réfr. écrites personnellement à la main sous N 8353 Y à Publicitas S. A., Berne.

On demande
une bonne domestique au courant de la cuisine bourgeoise et de tous les travaux du ménage. Gages : 50 à 60 fr. suivant capacités. Excellentes références exigées. Entrée tout de suite.
Faire offres, avec certificats, à Publicitas S. A., Bulle. 6531-1143

ON DEMANDE
bonne à tout faire
sérieuse et robuste, pour famille habitant l'est de la France. Bonnes références exigées. Gages 15 à 60 fr. par mois.
S'adresser sous chiffres P 6420 F à Publicitas S. A., Fribourg. 6532

F. Bopp
AMEUBLEMENTS
Rue du Tir, 8 FRIBOURG
Lits anglais
Lits d'enfants
depuis 32 fr.

Fruits du Valais
franco, colis 10 kilos 20 k.
Pruvax 9 fr. 50 18 fr.
Tomat., poires 6 fr. — 11,50
Dondatx, Charraz (Valais). 6522

A LOUER
immédiatement ou pour date à convenir, au No 208, rue de la Préfecture, une belle cave voûtée. Prix : 12 fr. par mois ou 120 fr. l'an. S'adresser à L. Heritling, architecte.

A LOUER
pour tout de suite, au centre de la ville, deux pièces attenant, pouvant convenir pour bureaux ou atelier.
S'adresser sous chiffre P 4185 F à Publicitas S. A., Fribourg.

A vendre
un domaine de 30 poses. Belle maison d'habitation. 6 chambres et grenier ; 3 étables et grange à pont ; grand verger. Belle vue à 8 km. de Fribourg.
S'adresser sous P 6176 F à Publicitas S. A., Fribourg. 6859 1109

Le Sabot « OMO »
Le soulier le plus prat. pour l'écurie, le fermage, le camp, le manège, l'atelier, 10 fois moins cher que le soulier cuir. Dem. un paire contre remboursement. Essayez, vous reviendrez.
36-37 38-41 43-48
4 20 4 50 4 30
Maison d'Expédition « Omo »
Horlogerie, 31, Berne.

Si vos cheveux tombent
DEMANDEZ
l'Eau tonique
parachute des cheveux
le produit le plus demandé actuellement et aussi le plus efficace.
Seul dépôt pour le canton de Fribourg :
P. ZURKINDEN, coiffeur
FRIBOURG

Gens d'affaires!!!
Si vous avez surcroît de travail dactylographique, faites-le exécuter au
DACTYLE-OFFICE, Fribourg
(Tél. 3.59) — Rue de Lausanne, 6.

CIGARETTES
MARYLAND PULLER

Grandes enchères de terrains
Les Hoirs d'Alfred Brémont à La Verrière, canton de Fribourg, vendront au enchères publiques, lundi 29 septembre 1919, à 1 heure de l'après-midi :
a) **Le domaine du Fras-Linlix, rière Sem-salles**, contenance 18 hectares (50 poses) en un tas, belle ferme neuve, près de la gare de La Verrière. C. E. G., eau et électricité, belle situation à proximité de foires de Bulle, Châtel-St-Denis, Vevey. Entrée en jouissance : 1^{er} mars 1920.
b) **Les Groses Supplayas**, 12 hectares, 68 ares 59 m. (40 poses, 317 perches), terrain neuf, drain, belle position près de la route cantonale Châtel-Bulle, 3 minutes de la halte du Crêt C. E. G., rière Fregens et Grattavachs. Entrée en jouissance : 15 novembre 1919.
c) **La Joux des Pons, Es Supplayas (La Bouges)**, bois et marais, articles 70, 71, 72. Commune de Progens, 7 hectares, 77 ares 18 m. (21 poses et 235 perches). Sortie sur la route cantonale. Entrée en jouissance tout de suite pour les bois et le 15 novembre pour les pâturages.
d) **La Joux des Pons, Es Supplayas (La Gissetaz)**, bois et marais, articles 67, 68, 69, commune de Progens, 4 hectares, 93 ares 53 m. (13 poses et 283 perches). Sortie sur la route cantonale. Entrée en jouissance tout de suite pour les bois et au 15 novembre pour les pâturages.
e) **Le Pasquier au Borge**, bois de 13 ares 41 m. (143 perches), rière Progens.
Les enchères auront lieu à La Verrière, à l'Union Fédérale, dans une salle particulière. L'adjudication sera définitive le jour des enchères. Les conditions seront déposées dès le 22 septembre s. c., au bureau d'Auguste Chapron, haisier, à Châtel-Saint-Denis. 6383-1124
Pour les hoirs d'Alfred Brémont :
Jules BRÉMONT, à LA VERRERIE.

Engrais chimiques
Cyanamide 16 à 21 %
Farine d'os dégr. mouline en poudre fine. 20 à 22 % acide phosph. 4 à 5 % azote.
Sel de potasse 20 et 30 % en wagons compl. dir. de l'usine ou du chantier.
Sulfate d'ammoniac 20 %
Superphosphate 15 %
Engrais chimiques de div. compositions : Acide phosph. azote et sel de potasse offrent avantagement.
Schweizerischer Baubedarf A. G.
Herzogenbuchsee
Dépt. agriculture.
ci-devant Peter Kramer.

VINS DE FRUITS
vieux et nouveaux, de première qualité, à vendre, au prix du jour et quantité désirée, ainsi qu'au-devant de 1^{er} qualité, degré désiré. P 5035 Lz 6562
DEMANDER PRIX COURANT !
F. Jurt-Wapf, cidrerie, Münster (Lucerne)

Location d'auberge
La commune de Châttonnaye met en location, par voie d'enchères publiques, le **lundi 22 septembre prochain**, dès 2 heures de l'après-midi, pour le terme de six ans, son établissement sous l'enseigne
Auberge de la Croix-Blanche

avec ses dépendances : boulangerie, unique dans la localité, épicerie, téléphone, jeu de quilles, jardin, grange avec écuries et peristyle et trois poses de terre de première qualité. L'entrée en jouissance aura lieu le 1^{er} mai 1920.
Cet établissement, par sa situation, offre de réels avantages à tout preneur sérieux.
Les enchères auront lieu dans une salle particulière dudit établissement.
Les conditions seront lues avant l'enchère.
Châttonnaye, 31 août 1919.
Par ordre : Eggenswyler, secrétaire.

Demandez partout
pour vos Chaussures
le Cirage Crème
LION NOIR
LA GRANDE
Marque Française
P. PLASSAT, dépositaire
BIENNE